

-HONORAIRES DE TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE-**.METIER IMMOBILIER -Agent Immobilier.**

Honoraires TTC transactions applicables à compter du 01 er Janvier 2023 . TAUX TVA 20.00% inclus.

La remise d'une note d'honoraires est obligatoire.

PRESTATIONS PROPOSEES :**HONORAIRES MAXIMUMS :****HONORAIRES MAXIMUMS :**

VENTE (Mandat de vente)	MODALITES (% ,forfait, tranche)	A LA CHARGE DE
Tous types de biens Immobiliers :	Assiette de calcul selon le prix de vente	Sauf convention contraire expresse
Jusqu'à 15 000 €uros . De 15 001 €uros à 80 000 €uros. De 80 001 €uros à 150 000 €uros. De 150 001 €uros à 300 000 €uros. De 300 001 €uros à 399 999 €uros. A partir de 400 000 €uros.	Payables à l'acte authentique par virement Forfait 1 500 €uros TTC 10% TTC 7% TTC 6% TTC 5% TTC 4% TTC	Vendeur Vendeur Vendeur Vendeur Vendeur Vendeur
Fonds de commerce : Jusqu'à 150 000 €uros. A partir de 150 001 €uros.	12% TTC 10% TTC	Vendeur Vendeur
Honoraires minimums sur ventes :	1 500,00 €uros TTC	Vendeur
ACHAT (mandat de recherche) : A partir de 3 biens immeubles mis à la vente simultanément par un mandat exclusif par l'intermédiaire de notre cabinet une remise commerciale exceptionnelle est applicable d'un montant maximum de 15 % TTC des Honoraires conformes au présent barème .	Mêmes modalités en % que ci-dessus.	Acquéreur
AVIS DE VALEUR VENTE Rapport d'Avis écrit : Rapport d'Avis oral : Déplacement maximum 20 kms de l'agence. Barème dégressif à partir de 2 avis concomitants.	Assiette de calcul par unité foncière évaluée 250,00 €uros TTC 80,00 €uros TTC Payables à la réalisation de l'avis de valeur -20% TTC de remise sur le total	A la charge du demandeur de l'avis A la charge du demandeur de l'avis
LOCATION	Assiette de calcul par m2 de surface habitable	A LA CHARGE DE
Baux d'habitation principale ou mixtes ou meublés soumis à la loi du 06071989 et Baux de droit commun Entremise et négociation : La visite, la constitution du dossier du locataire et rédaction de Bail :	Payables à la signature du bail 1.50 €uros TTC du m ² 10,00 €uros TTC du m ²	100% bailleur, 50% bailleur ,50% locataire Soit 5 € TTC le m2 pour chaque partie
Réalisation état des lieux d'entrée Pour baux soumis loi 06 juillet 1989 et de droit commun	Payables à l'état des lieux 3,60 €uros TTC du m ²	50% bailleur, 50% locataire Soit 1.80 € TTC le m2 pour chaque partie
ATTENTION HONORAIRES PLAFONNES	750,00 €uros TTC	Plafond bailleur Part locataire inférieure
Baux commerciaux ou dérogatoires *Etablissement acte de location : *Etat des lieux entrée ou de sortie :	Payables à la signature du bail 1 mois et demi de loyer hors charges TVA en sus 250,00 €uros TTC	Sauf convention contraire expresse 50% bailleur, 50% locataire
Baux professionnels *Etablissement Acte de location : *Etat des lieux entrée ou de sortie :	Payables à la signature du bail Un mois et demi de loyer a charges TVA en sus 250,00 €uros TTC	50% bailleur, 50% locataire
Place de stationnement * Etablissement Acte de location :	50 €uros TTC	100% locataire
AVIS DE VALEUR LOCATIF Rapport d'Avis écrit : Rapport d'Avis oral :	250,00 €uros TTC 80, 00 €uros TTC Payables à la réalisation de l'avis de valeur	100% demandeur de l'Avis 100% demandeur de l'Avis

SAS METIER IMMOBILIER au capital de 7622,45 €uros siège social 57, Grande rue 01300 Belley . Président EURL Holding Métier investissements, Gérant Anthony METIER. Téléphone 04.79.42.31.55 Courriel : contact@metier-immobilier.fr Numéro de TVA intracommunautaire FR 60 428 724 108 . Siret 428 724 108 00025 RCS Bourg en Bresse (Ain). Code APE 6831Z. Carte professionnelle Transaction sur immeubles et Fonds de commerces, Gestion Immobilière, Syndic de Copropriété n° CPI 0101 2015 000 001 404 délivrée par CCI de l'Ain ,1 Rue Joseph Bernier 01000 Bourg-En-Bresse. Garanties financières Transactions sur Immeubles et Fonds de Commerce 160 000 €uros, Gestion immobilière 300 000 €uros, Syndic de copropriété 800 000 €uros Caisse de garantie GALIAN, 89 rue de la Boétie – 75008 PARIS.N° Sociétaire GALIAN 110720 X .Adhérent FNAIM 22921 P. Compte séquestre n° 94807845000 Crédit Agricole Centre Est, Agence de BELLEY (AIN) 2 rue St Martin. Assurance Responsabilité Civile Professionnelle MMA Entreprise 14 , Bd Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans Cedex. N° police 120 137 405. Adhérent Chambre FNAIM de L'immobilier Savoie Montblanc .74 Metz-Tessy . Médiateur à la consommation ANM Conso 2 , Rue de Colmar 94300 VINCENNES . www.anm-conso.com . Loi RGPD : rgpd@metier-immobilier.fr

-HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE-

-METIER IMMOBILIER- Administrateur de Biens.

Honoraires MAXIMUMS applicables à compter du 1^{er} Janvier 2023.

Tva 20.00% incluse.

La remise d'une note d'honoraires est obligatoire.

Le taux de pourcentage s'applique sur la totalité des sommes encaissées (loyers hors charges, provisions sur charges, indemnités d'occupation, indemnités d'assurance, appel de fonds) à la charge du propriétaire bailleur sauf sur les dépôts de garantie.

PRESTATIONS PROPOSEES

HONORAIRES % Maximums TTC

Gestion courante locative

A la charge du propriétaire et payables à la validation mensuelle du compte de gestion

Attention pour les bailleurs nous confiant au moins 10 lots d'habitations, professionnels ou commerciaux en gestion le taux applicable est de 5.80 % mensuels. Attention les garages, et emplacements de stationnements ne sont pas concernés par cette mention.

Le taux minimal ne pouvant être inférieur à 5.80 % TTC mensuels.

Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi 06 juillet 1989)	7.80% mensuels
Locaux meublés	7.80% mensuels
Locaux commerciaux	7.80% mensuels
Locaux professionnels	7.80% mensuels
Terrains	7.80% mensuels
Autres locaux (résidence secondaire, garage, box, grange, entrepôt)	7.80% mensuels
Garantie des risques locatifs (loyers impayés, détériorations immobilières (en sus des honoraires de gérance)	2.20% mensuels
Souscription possible uniquement dans le cadre d'un mandat de gérance	

LOCATION

Voir barème honoraires de transactions

HONORAIRES TTC

voir barème honoraires de transactions

PRESTATIONS ANNEXES

HONORAIRES TTC

Gestion des baux

Etablissement avenant de bail d'habitation	Par moitié entre locataire et propriétaire 150.00 €uros TTC
Renouvellement du bail (habitation/autres hors commerciales)	par moitié entre locataire et propriétaire 200.00 €uros TTC
Etablissement avenant au bail commercial ou professionnel	Par moitié entre locataire et propriétaire 300.00 €uros TTC
Renouvellement du bail commercial ou professionnel	A la charge du locataire 400.00 €uros TTC
<u>Gestion technique</u>	
Contrôle de travaux suite gratuité de loyers (habitation)	100 % Charge du Bailleur 70.00 €uros TTC
Contrôle de travaux suite gratuité de loyers (local commercial professionnel et autres)	100 % Charge du Bailleur 70.00 €uros TTC
<u>Divers</u>	
Représentation du Bailleur à une Assemblée Générale de copropriété ou d'ASL	A la charge du Bailleur copropriétaire 200.00 €uros TTC

SAS METIER IMMOBILIER au capital de 7622,45 €uros siège social 57, Grande rue 01300 Belley

Président EURL Holding METIER INVESTISSEMENTS, Gérant Mr Anthony METIER.

Téléphone 04.79.42.31.55 . Courriel : contact.metier@metier-immobilier.fr

Siret 428 724 108 00025 RCS Bourg en Bresse (Ain). Code APE 6831Z. Carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerces et Gestion Immobilière, et Syndic de Copropriété n° CPI 0101 2015 000 001 404 délivrée par la CCI de l'Ain ,1 Rue Joseph Bernier 01000 Bourg-En-Bresse. Garanties financières transaction sur immeubles et Fonds de Commerce 160 000 €uros, gestion immobilière 300 000 €uros, syndic de copropriété 800 000 €uros auprès de la caisse de garantie GALIAN, située 89 rue de la Boétie – 75008 PARIS.N° Sociétaire GALIAN 110 720 X et n° Adhérent FNAIM 22921 P. Compte séquestre n° 94807845000 ouvert auprès du crédit Agricole Centre Est, Agence de BELLEY (AIN) 2 rue St Martin. Assurance Responsabilité Civile Professionnelle MMA Entreprise 14, Bd Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans Cedex. N° police 120 137 405. Adhérent Chambre FNAIM de l'immobilier Savoie Montblanc . Médiateur à la consommation ANM Conso 2, Rue de Colmar 94300 VINCENNES. www.anm-conso.com . Numéro de TVA intracommunautaire FR 60 428 724 108. Loi RGPD : rgpd@metier-immobilier.fr

**-HONORAIRES SYNDIC DE COPROPRIETE-
.METIER IMMOBILIER -Syndic de Copropriété.
Honoraires à compter du 1^{er} Janvier 2023.
Tva 20.00% incluse.**

PRESTATIONS PROPOSEES PAR L'AGENCE :

HONORAIRES TTC DE L'AGENCE :

PRESTATIONS INCLUSES DANS LE FORFAIT ANNUEL *:

(Selon configuration, équipements collectifs, personnel de l'immeuble, etc., frais de reprographie et administratifs inclus, frais d'affranchissement ou d'acheminement à rembourser au réel).

*(Ces prestations correspondent à minima à celles énoncées par le décret n° 2015-342 du 26 Mars 2015 définissant le contrat type de syndic de copropriété et les prestations particulières).

-Immeuble à destination totale d'habitation : Entre 75 Euros TTC du lot et 300 Euros TTC du lot.

-Immeuble à destination totale autre que d'habitation : Entre 320 Euros TTC du lot et 440 Euros TTC du lot.
(Bureaux, centres commerciaux, locaux professionnels).

PRESTATIONS PARTICULIERES HORS FORFAIT :

(Réunions et visites supplémentaires, prestations relatives aux litiges, etc., frais de reprographie et administratifs inclus, frais d'affranchissement ou d'acheminement à rembourser au réel) et dépassements des horaires et durées convenus pour la tenue des assemblées générales, réunions, visites et vérifications périodiques incluses dans le forfait.

-Immeuble à destination totale d'habitation : Soit tarif convenu par les parties.
Soit entre 65 Euros TTC /heure et 70 Euros TTC /heure au prorata du temps passé.

-Immeuble à destination totale autre que d'habitation : Soit tarif convenu par les parties.
(Bureaux, centres commerciaux, locaux professionnels). Soit entre 65 Euros TTC /heure et 70 Euros TTC /heure au prorata du temps passé.

MAJORATION PRESTATIONS URGENTES DE GESTION DES SINISTRES EN DEHORS DES JOURS ET HEURES OUVRABLES :

Coût horaire TTC majoré de 50 %.

AUTRES PRESTATIONS PARTICULIERES :

(Travaux autres que de maintenance, travaux d'amélioration, études techniques, etc.)

Sur demande et devis

Consultez notre catalogue détaillé sur demande à notre agence .

PRESTATIONS INDIVIDUELLES IMPUTABLES AUX SEULS COPROPRIETAIRES :

Etat daté : 300 Euros TTC.

Mise en demeure : 30 Euros TTC.

Autres prestations : Sur demande et devis consultez notre catalogue détaillé.

PRESTATIONS HORS CONTRAT DE SYNDIC-APRES ACCORD DU COPROPRIETAIRE.

Information de l'acquéreur (Article L.721-2 du CCH).

AUTRES PRESTATIONS SUR DEMANDE ET DEVIS CONSULTEZ NOTRE CATALOGUE DETAILLE A L'AGENCE.

SAS METIER IMMOBILIER au capital de 7622,45 Euros-Siège social 57, Grande rue 01300 BELLEY. (France).

Président EURL Holding Métier investissements, Gérant Mr Anthony METIER. Téléphone 04.79.42.31.55 . Courriel : contact@metier-immobilier.fr.

Loi RGPD : rgpd@metier-immobilier.fr

Siret 428 724 108 00025 RCS Bourg en Bresse (Ain). Code APE 6831Z. Carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerces et Gestion Immobilière, et Syndic de Copropriété n° CPI 0101 2015 000 001 404 par la CCI de l'Ain ,1 Rue Joseph Bernier 01000 Bourg-En-Bresse. Garanties financières transaction 160 000 Euros, gestion immobilière 300 000 Euros, syndic de copropriété 800 000 Euros auprès de la Caisse de Garantie GALIAN, située 89, rue de la Boétie – 75008 PARIS.N° Sociétaire GALIAN 110720 X et n° Adhérent FNAIM 22921 P. Compte séquestre n° 94807845000 ouvert auprès du Crédit Agricole Centre Est, Agence de BELLEY (01300), 2 rue St Martin. Assurance Responsabilité Civile Professionnelle MMA Entreprise 14, Bd Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans Cedex.

N° de police 120 137 405. Adhérent Chambre FNAIM de l'immobilier Savoie Montblanc . Médiateur à la consommation ANM Conso 2, Rue de Colmar 94300 VINCENNES. www.anm-conso.com . Numéro de TVA intracommunautaire FR 60 428 724 108 . Liens capitalistiques avec EURL Holding METIER INVESTISSEMENTS.